

REMARQUES SUR QUELQUES EMPRUNTS LEXICAUX EN MÒ:RE

(DIALECTE DE OUAGADOUGOU)

GASTON CANU

I INTRODUCTION

Le mò:re est la langue la plus répandue en Haute-Volta, 1.700.000 locuteurs, Mosi et assimilés, sur 3.500.000 habitants parlent cette langue, soit approximativement 50% du nombre total des Voltaïques.

Comme toutes les langues, le mò:re a emprunté un certain nombre de mots à d'autres langues, mots exprimant généralement des notions ou des faits de civilisation primitivement inconnus des Mosi.

Bien entendu, le mò:re a eu quelquefois recours à des mots composés formés d'éléments proprement mosi lorsque cette association pouvait rendre compte de la notion nouvelle adoptée par l'ensemble des locuteurs:

- sèt-m-to:re 'machine à coudre'^{1,2}
(littéralement: 'couds moi-même')
- gomd-m-to:re 'phonographe'²
(littéralement: 'parle moi-même')

Dans ces deux exemples, le verbe, premier élément du mot composé, est porteur du concept: sèt 'coudre' et gome 'parler', le deuxième élément est le pronom m 'je, moi' et le troisième élément l'adjectif to:re 'seul', d'où la signification de 'par moi-même' ou "de moi-même" qui correspond parfaitement au préfixe français 'auto- . . . '.

Quelquefois il serait difficile d'interpréter avec exactitude le sens du mot composé, ce dernier ne rendant qu'un des aspects de la notion nouvelle, celui qui a frappé le plus vivement les Mosi. Ainsi:

- kís-paga '(qui) hait la femme' désigne le prêtre catholique voué au célibat,
kís-dáuá '(qui) hait l'homme' désigne la religieuse.

D'autres mots composés pourraient être qualifiés de 'mixtes', c'est-à-dire formés d'un mot emprunté à une autre langue et d'un mot appartenant au mò:re, ainsi:

- kris-nébà 'les chrétiens'

se compose de kris, français 'Christ', et de nébà, pluriel de nédà, 'hommes' et par extension 'les gens', la traduction littérale est donc: 'les gens du Christ'.

Rarement, le mò:re, en adoptant l'objet nouveau, l'a nommé à l'aide d'une onomatopée rendant assez bien le bruit caractéristique produit par cet objet: pugpugl 'motocyclette'.

Enfin, il nous est fréquemment arrivé d'entendre, à Ouagadougou, les Mosi parler de leur bicyclette en se servant simplement du mot ue:fó 'cheval', sans même prendre la peine d'utiliser le mot composé désignant généralement cet objet: kut-ue:fó 'cheval de fer'.

Nous avons simplement l'intention de faire quelques remarques sur un certain nombre d'emprunts en mò:re, nous laisserons donc de côté tout ce qui n'est pas véritablement emprunté à une autre langue, mots composés ou onomatopées.

¹ Le mò:re possède trois tons ponctuels: un ton haut qui sera noté /' /, un ton moyen non noté et un ton bas noté /` / . Tout phonème du mò:re en fonction syllabique est intoné.

² m sera réalisé ici: [əm].

II EMPRUNTS

Les emprunts proviennent, pour la plupart, de l'arabe. Certains d'entre eux ont dû être empruntés directement à l'arabe, d'autres, par contre, ont probablement subi une déformation en passant par l'intermédiaire d'une langue négro-africaine, soñay, manding, bambara, peul, avant de parvenir au mò:re.

En effet, les Mosi, ceux du Yatenga en particulier, ont été en contact suivi avec les peuples soudanais islamisés. Par ailleurs, les Yarse,³ établis depuis si longtemps dans le pays des Mosi qu'ils ont totalement adopté la langue mò:re, sont tous musulmans. Dès la fin du XVIII^e siècle, si l'on s'en tient à la chronologie royale du Larhallé Naba,⁴ le Mogo-Naba Dulugu se convertit à l'islamisme et un certain nombre de Mosi l'imitèrent. Ayant adopté la religion musulmane, ils utilisèrent dès lors des vocables arabes qui, peu à peu, se répandirent dans la langue et furent alors employés même par les non musulmans.

Nos exemples appartiennent au dialecte de Ouagadougou, or on dénombre 30.253 musulmans à Ouagadougou sur 57.779 habitants.⁵

Il convient de constater que les termes provenant directement de l'arabe ou empruntés par le canal d'une autre langue négro-africaine appartiennent à l'arabe classique et non à un arabe dialectal, ce qui semble bien démontrer leur origine coranique.

Nous donnerons, dans la mesure du possible, en regard du mot arabe les mots soñay, manding, bambara et peul d'où peut fort bien provenir l'emprunt en mò:re.

Le mò:re, dont la structure syllabique canon est du type CV ou CVCV, admet des groupes consonantiques, généralement à la suture morphologique.

De plus, les nominaux du mò:re sont répartis en sept classes nominales caractérisées par les marques suffixales suivantes:

	1	2	3	4	5	6	7
singulier:	-a	-ga	-re	-go	-fo		
pluriel:	-ba	-se	-a, -iã	-do	-a, -i		
masses indifférenciées:						-m	
déverbatifs:							-bo

Les emprunts pourront soit se plier à la structure syllabique canon et s'intégrer dans une des classes nominales ci-dessus, soit demeurer en dehors et de la structure syllabique canon et des classes nominales.

Ceci nous conduit à subdiviser les emprunts en deux grandes catégories: ceux qui ont été parfaitement assimilés et ne se distinguent plus des mots mosi d'origine et ceux qui, pour des raisons qu'il n'est pas toujours facile de déceler, conservent leurs particularités propres, plus ou moins déformées par l'usage.

Le contenu sémantique de l'emprunt diffère parfois légèrement de celui possédé par le mot dans la langue d'origine, mais il est généralement possible d'expliquer le glissement de sens par association d'idées.

³ Les Yarsé (iargà, pl. iarsè) 'ont entièrement adopté la langue more, elle est leur langue première. Historiquement ils viendraient du Mali et seraient d'origine soninké'. M. Houis, LES NOMS INDIVIDUELS CHEZ LES MOSI, Ifan-Dakar, 1963, page 30.

⁴ Yamba Tiendrebeogo, Larhallé Naba, HISTOIRE ET COUTUMES ROYALES DES MOSSI DE OUAGADOU-GOU, rédaction et annotations de R. Pageard, Imprimerie Presses Africaines, Ouagadougou, 1964, 203 pages, ill.

⁵ RECENSEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE OUAGADOU-GOU établi par le Service de la Statistique du Ministère de l'Economie Nationale de la République de Haute-Volta, juin 1962.

III EMPRUNTS ASSIMILÉS

Ces emprunts se sont intégrés dans une des classes nominales du mò:re soit tout naturellement parce que leur structure en finale permettait de les rapprocher de la marque suffixale de l'une de ces classes nominales dont le contenu sémantique prédominant autorisait cette intégration, soit après avoir été remodelés selon les normes structurales du mò:re.

La structure syllabique canon CV ou CVCV du mò:re n'est évidemment pas toujours respectée dans les emprunts. Ainsi certains mots provenant directement ou indirectement de l'arabe présentent à l'initiale le phonème vocalique a-, reliquat de l'article arabe.

Les groupes consonantiques, admis en mò:re à la suture morphologique, sont tolérés dans les emprunts intégrés dans les classes nominales lorsqu'ils laissent subsister l'illusion d'une suture morphologique radical + marque suffixale de classe:

le mot *ābgá* 'panthère' (voir ci-après, classe 2) a été considéré comme étant formé d'un radical *āb* + la marque suffixale de la classe 2, singulier, -ga au même titre que:

utbgá 'buse', soit *utb* + *ga*
ou *súlgá* 'araignée', soit *sul* + *ga*.

CLASSE I. suffixes -a, -ba

ARABE					mò:re
أبو ('abaun)	'père', et	gurmantche: <i>ba</i>	<i>ba</i>	'père'	
أبا ('aba:)	accusatif	peul: <i>ba:ba</i> ⁶			
		soñay: <i>baba</i>			
أم ('ummun)	'mère'	dagara: <i>ma</i>	<i>mà</i>	'mère'	
		malinké: <i>ná</i> ⁷			
		peul: <i>yumma</i>			
		soninké: <i>ma</i>			
بعا (<i>baḥa:</i>)	'atteindre quelqu'un et lui nuire de son mauvais oeil'		<i>bágá</i>	'féticheur, sorcier'	
خاط (<i>xar:ta</i>)	'magicien, sorcier'		<i>géta</i>	'devin'	
بئيل (<i>ba'i:lun</i>)	'petit, chétif'		<i>bílá</i>	'petit'	
نصران (<i>naṣra:nun</i>)	'chrétien', et	peul (Bassin des	<i>na:sárá</i>	'blanc, européen'	
ناصرى (<i>na:ṣara:</i>)	'chrétiens'	Voltas): <i>'anasara</i>			
		soñay: <i>nasara</i>			

REMARQUES

a) Si rien ne permet d'affirmer que les mots *ba* 'père', *mà* 'mère' et *na:sárá* 'européen' proviennent directement de l'arabe, le mò:re ayant fort bien pu les emprunter par l'intermédiaire d'autres langues négro-africaines, par contre *bágá* 'féticheur', *géta* 'devin' et *bílá* 'petit' paraissent être des emprunts au premier degré.

b) Il convient de noter que *خاط* est un magicien, un sorcier qui pratique son art en traçant des lignes sur le sol, or le devin des Mosi, *géta*, pratique la divination à l'aide de lignes tracées dans le sable, généralement par des souris.

⁶ Conférer en arabe: *أبأ* 'appeler quelqu'un: père'.

⁷ *má* prend le sens de "grand-mère" en malinké. Les mots *bambara*, *koniagui*, *manding*, *malinké* et *soninké* nous ont été fort obligeamment fournis par M. Houis.

c) Si *ناصري* signifie "les chrétiens" en arabe et *na:sará* 'européen, blanc' en *mò:re*, en peul et en soñay, cela s'explique par le fait d'une assimilation assez fréquente entre l'origine ou la couleur de la peau et la religion pratiquée. Cet emprunt, avec le sens précis "blanc, européen" se retrouve dans de nombreuses langues négro-africaines. Les Mosi christianisés éprouvèrent ensuite le besoin de créer un vocable permettant d'exprimer le concept de 'chrétiens' sans y adjoindre automatiquement celui de 'blancs, européens', d'où le mot composé: *krís-nébà* (cf. ci-dessus).

Qu'il provienne du peul, du soñay ou du pluriel arabe, le singulier *na:sará* en *mò:re* est conforme au type structural canon par la succession CV, tandis que le singulier arabe aurait donné une forme **nasran*.

d) *bílá* 'petit', qu'il est licite de rattacher à la classe nominale 1 tant par sa structure que par son contenu sémantique, possède un pluriel tout à fait irrégulier *bō:ngó* dont la marque suffixale rappelle l'affixe singulier de la classe 4 et qui pourrait représenter le reliquat d'une ancienne forme.

e) *ba* et *mà* possèdent un pluriel en *-rāmbá*, variante de *-dāmbá*, lui-même pluriel de *soba* 'propriétaire, possesseur', qui est utilisé dans la formation du pluriel d'un certain nombre de vocables désignant des êtres humains:

<i>zoa</i>	'ami, camarade'	pluriel	<i>zorāmbá</i>
<i>taō:sá</i>	'chasseur'	pluriel	<i>taō:sdāmbá</i>

bágá, *géta*, *na:sará* forment leur pluriel régulièrement: *bágbá*, *gétbá*, *na:sárbá*.

CLASSE 2 – suffixes -ga, -se

A – ARABE

<i>أبيض</i> (' <i>abyaθun</i> 'blanc tacheté de noir'		<i>ābgá</i>	'panthère'	<i>mò:re</i>
<i>أرزق</i> (' <i>ar-rizqu</i>), pluriel	peul: <i>risku</i>	<i>arzeká</i>	'richesse'	
<i>الأرزاق</i> (' <i>al-'arza:qu</i>)	'richesse',			
'moyens de vivre,	<i>arsuke</i>			
profit qui échoit à	'faveur divine'			
quelqu'un par la	soñay: <i>alzeka</i>	'richesse'		
grâce de Dieu'				

REMARQUES

a) La panthère possède effectivement un pelage tacheté de noir, mais le *mò:re* a curieusement emprunté l'adjectif arabe en le nominalisant plutôt que le substantif *أبيغثاء* ('*al-bayθa:'u*) 'bête à poil blanc tacheté de noir', alors que l'arabe donne au substantif *ألبغث* ('*al-'abyaθu*) le sens de 'lion'.

b) Par un phénomène de renforcement, en *mò:re*, la succession de deux occlusives douces produit une occlusive forte de même point d'articulation, on aura donc: *bb* = [p], *dd* = [t] et *gg* = [k]. Le *mò:re* a assimilé *arzeká* aux radicaux de finale -g qui, après suffixation de l'affixe de classe -ga, donnent **-gga* = [ka] comme: radical *zag*, singulier *zaká*, pluriel *zagsé* 'concession'.

Le peul semble avoir emprunté *risku* au singulier *أرزق* en lui donnant le sens de "biens matériels, richesse", et *arsuke* au pluriel *الأرزاق* avec une signification tirée du deuxième sens du mot arabe: "faveur divine".

REMARQUES SUR QUELQUES EMPRUNTS LEXICAUX EN MÒ:RE

Le mò:re arzeká paraît bien provenir directement de l'arabe, dont il est très proche, plutôt que du soñay alzeka, sinon on s'expliquerait mal la raison du passage de la latérale l, que possède le mò:re, à la vibrante r, vibrante que l'on trouve dans le mot arabe.

c) ābgá et arzeká forment leur pluriel régulièrement: ābsé, arzégsé.

d) Nous avons hésité à faire figurer parmi les emprunts le mot niū:ga 'chat' malgré sa ressemblance avec le mot arabe نعا (nuḥa) 'miaulement'. Peut-être ne faut-il voir là, dans les deux langues, qu'une onomatopée essayant de rendre le cri de l'animal et le désignant en même temps en mò:re. L'arabe possède d'ailleurs également un autre mot ayant un sens identique: معا (maḥa).

B – FRANÇAIS mò:re
soldat soldá:ga 'soldat' pluriel soldá:se

REMARQUE

Le mò:re s'est contenté d'ajouter au mot français les marques suffixales, singulier et pluriel, en l'intégrant dans la classe dont la prédominance est la plus proche de son contenu sémantique.

Nous trouvons, en effet, dans la classe nominale 2:

tāp-bí:gá 'guerrier, archer'

CLASSE 3 – suffixes -re, -a ou -iā

A – ARABE mò:re
خبر (xabarun) 'conte, malinké: kibàró kibáre 'conte, nouvelle'
nouvelle' peul: kaḥaru
soñay: alhabar

REMARQUE

Si le peul kaḥaru et le soñay alhabar sont assez proches de l'arabe, le mò:re présente dans la première syllabe un phonème vocalique i que l'on retrouve également dans le malinké kibàró,⁸ auquel le mò:re a probablement emprunté le mot. Il est d'autant plus curieux que la voyelle arabe a de la première syllabe n'ait pas été conservée en malinké et en mò:re qu'elle porte l'accent en arabe.

B – LANGUES NÉGRO-AFRICAINES mò:re
manding
kíli 'oeuf' dagara: gye gelle 'oeuf'
l'élé: kyele
peul
ḍaṅki 'abri, véranda' soñay: tende zānde 'abri devant la case
pluriel: ḍaṅde
soñay
kakari 'tige de mil' kākáre 'tige de mil'

REMARQUES

a) Dans la prononciation courante, le phonème g est généralement réalisé palatalisé [g] devant les voyelles antérieures, sauf devant les voyelles nasales. Nous aurons donc [gelle] qui se rapproche ainsi des mots l'élé, dagara et manding. Vraisemblablement le mò:re gelle a été emprunté au manding kíli par le canal du l'élé kyele.

⁸ De même, en susu nous avons: xìbárù (M. Houis).

La marque suffixale *-re* de la classe 3 possède une variante *-le* après les radicaux terminés par une latérale et une variante *-de* après les radicaux terminés par une nasale.

Donc gelle a été ressenti comme un radical gel + marque suffixale *-le* au même titre que:

ielle (iel + le) 'affaire, ennui'

Il en est de même pour zānde qui suit la même règle que:

gomdè (gom + de) 'parole'

Ces trois substantifs forment régulièrement leur pluriel: gela, zāna, kākéiā.

b) Le m̀̀re, pour désigner l'abri fait de tiges de mil tressées, a emprunté au peul le mot pluriel dont la structure rappelait celle des radicaux singuliers de la classe 3 terminés par une nasale.

c) Il est difficile de décèler dans le cas de kakari et kākàre quelle langue, du soṅay ou du m̀̀re, a fait un emprunt à l'autre.

C - FRANÇAIS			m̀̀re
savon	dagara: safan	safānde 'savon'	
	koniagui: safung		
	maninka: safina		
	soṅay: safun		
tabac		tàbre 'tabac',	
		pluriel: tàba	

REMARQUES

a) L'origine du m̀̀re safānde est probablement l'un des mots d'une langue négro-africaine que nous donnons ci-dessus. Ceci explique le remplacement de la sonore *v* existant en m̀̀re, mais que le soṅay, par exemple, ne possède pas, par la sourde *f*.

Ce mot a été ressenti comme un radical se terminant par une nasale et on lui a tout naturellement suffixé la variante *-de*, comme il a été dit ci-dessus.

Le pluriel safāna est régulier.

b) Le mot français 'tabac' a évoqué pour des oreilles mosi un pluriel de la classe 3. Il a donc été adopté comme pluriel et on en a tiré un radical tab, la marque suffixale du pluriel étant *-a*.

Le singulier a été ensuite régulièrement formé par l'adjonction de la marque suffixale *-re* au radical, soit: tàbre.

CLASSE 4^v-₁ suffixes -go, -do

LANGUES NÉGRO-AFRICAINES			m̀̀re
soṅay			
bangu 'circoncision'		bàō:gó 'circoncision'	
bangu 'mare'		bàōgo 'marais, bas-fond'	

REMARQUE

Le mot soṅay possède deux significations très différentes. Le m̀̀re a nettement différencié les deux termes, provenant d'un seul vocable soṅay, tant par la structure phonémique que par la structure tonale.

La circoncision n'est pratiquée que depuis une époque relativement récente chez les Mosi qui ont donc probablement emprunté le mot soṅay.

REMARQUES SUR QUELQUES EMPRUNTS LEXICAUX EN MÒ:RE

CLASSE 5 – suffixes -fo, -a ou -i

Aucun exemple d'emprunt n'a pu être relevé dans notre corpus.

CLASSE 6 – suffixe -m

ARABE				mò:re
تميم (tami:mun)	'amulette'	dagara: tī	tì:m	'remède'
		kirma: tīñu		
		senar: tim		
		tenyer: tim		

REMARQUE

Si cet emprunt paraît, de prime abord, moins probant que ceux présentés ci-dessus, il semble cependant que l'on puisse admettre une certaine ressemblance entre le mot arabe et le mot mò:re, tant sur le plan phonologique que sur le plan conceptuel, il est d'ailleurs curieux de constater que le peul possède un mot: timde 'pratiquer la divination' que l'on pourrait également rapprocher de l'arabe et du mò:re.

Le mot tì:m est, à notre connaissance, le seul substantif de la classe 6 à posséder un pluriel: tìto. La marque suffixale servant à former ce pluriel n'est qu'une variante de l'affixe de classe -do (pluriel de la classe 4) qui exprime dans certains cas une notion de collectif:

begdò 'boue, fange'

ce que l'on peut admettre pour tìto. Les remèdes et les gris-gris sont effectivement composés de plusieurs éléments.

CLASSE 7 – suffixe -bo

Aucun exemple d'emprunt n'a pu être relevé dans notre corpus.

IV – EMPRUNTS NON ASSIMILÉS

Ces emprunts ne se sont pas intégrés dans l'une quelconque des classes nominales du mò:re.

Pourquoi ces mots sont-ils restés ainsi figés dans une structure très proche de leur structure originelle? Peut-être sont-ils trop récents pour avoir pu être entièrement assimilés, peut-être aussi leur contenu sémantique exprime-t-il une notion difficilement assimilable dans le contexte conceptuel des Mosi.

Il sera intéressant de suivre, dans les prochaines décades, le devenir de ces mots afin de voir s'ils se fondent peu à peu dans la langue ou s'ils demeurent résolument étrangers au mò:re.

A – ARABE				mò:re
أبدا ('abadan)	'toujours, soñay: abádá	abádá	'jamais'	
	jamais (avec une négation dans la phrase)'			
إذا ('iða)	'quand, voici que'	ade	'voici'	
بركة (barakatun)	'bénédiction'	barkà	'bénédiction'	
	bambara: bárká			
	peul: baraka			
	soñay: albarka			

بلى (bala:) 'oui, sans doute'	soñay: bala 'même'	balà 'même, seulement'
جَنِّي (zinniun) 'appartenant aux démons'		zīnì 'possession diabolique'
دنيا (dunia:) 'monde'	peul: 'aduna soñay: durinya	dunia 'monde, univers'
زمان (zama:nun) 'temps, siècle'	soñay: zaman	zama:nà 'époque'
ألعافية ('al-ḥa:fiiatun) 'santé'	soñay: alafyia 'paix'	la:fl 'santé'
كَبِش (kabfun) 'bélier'	soñay: tyibsi	kíbsà 'fête du mouton' et par extension 'fête'
كَبَاش (kiba:fun) pluriel		
قرأ (qara'a) 'lire'	bambara: kàrà 'étudier'	kàrèm 'lire, étudier'
وقت (uaqtun) 'temps, heure, moment'	manding: wáyátí peul: waktu soñay: wato, wakato	uakatò 'moment'

REMARQUES

a) Les mots mò:re ade 'voici', zīnì 'possession diabolique', la:fl 'santé' et kíbsà 'fête du mouton' paraissent avoir été empruntés directement à l'arabe. En effet, pour exprimer ces notions, nous trouvons en soñay:

né	'voici'
albillis	'diable, démon' (arabe: إبليس)
bani	'santé'

Enfin tyibsi 'fête du mouton' et même durinya 'monde' sont nettement plus éloignés de l'arabe que kíbsà et dunia.

Les autres vocables paraissent avoir été empruntés soit au bambara (barkà et kàrèm), soit au soñay.

b) Le mò:re ne possédant pas la spirante prépalatale sonore ʒ remplace ce phonème par celui qui, dans son système phonologique, s'en rapproche le plus et réalise un z dans zīnì 'possession diabolique'.

De plus, le redoublement consonantique est rare en mò:re, on ne le trouve généralement qu'à la suture morphologique, la gémiation du n en arabe a été ressentie comme [i + n + n] en mò:re et se traduit donc simplement par la nasalisation de la voyelle.

c) Les musulmans sacrifiant un mouton à l'occasion de l'Aïd-el-Kébir, les Mosi ont emprunté à l'arabe le mot signifiant 'bélier' pour nommer cette fête; la chuintante finale étant remplacée par le phonème le plus proche en mò:re, c'est-à-dire s.

Le mot kíbsà, à l'origine 'fête du mouton', est actuellement utilisé pour désigner n'importe quelle fête, même profane.

B - soñay

ga:bi	'force'	gā:bè	'force physique'
gyeni	'épi de mil'	gīndì	'épi de mil, bouquet'
kyense	'tatouer en entaillant'	ku:sè	'scarifier, tatouer en entaillant'

mò:re

REMARQUES SUR QUELQUES EMPRUNTS LEXICAUX EN MÒ:RE

REMARQUE

Si le mot *gā:bè*, rare en *mò:re*, a très probablement été emprunté au *soñay*; par contre rien ne permet d'affirmer pour les deux autres termes, *gīndī* et *ku:sè*, que l'emprunt a été fait par le *mò:re* au *soñay* ou par le *soñay* au *mò:re*.

C – FRANÇAIS

mò:re

bière	bierè	'bière, boisson européenne'
catholique	katolik	'catholique'
chaise	se:sè	'chaise, fauteuil'
commandant	komādā	'commandant'
kilomètre	kiló	'kilomètre'
messe	mésà	'messe'
mon père	móper	'missionnaire'
soutien-gorge	sutiè	'soutien-gorge'

REMARQUES

a) La voyelle orale antérieure ouverte ϵ n'existe pas en *mò:re*, sauf comme réalisation phonétique de *e*, variante en finale absolue, ce qui explique son remplacement par *e* dans les mots: *bière*, *chaise*, *messe*, *père*.

b) L'allongement de la voyelle ϵ devant *z* dans *fɛ:z* se traduit par un allongement identique dans *se:sè*; par contre celui de *bjɛ:ʀ* et celui de *pɛ:ʀ* ne sont pas reproduits en *mò:re*, sans doute parce que cet allongement vocalique est moins marqué devant *ʀ* que devant *z*.

c) Le *mò:re* a rendu la chuintante française par le phonème le plus proche dans son système, soit *s*. Par contre, le phonème *z* existe en *mò:re*, nous devrions donc avoir **sezè* et non *se:sè*, il faut probablement voir là un phénomène d'assimilation.

d) L'emprunt, dans le cas de *sutiè*, a été réalisé en amputant le mot composé français de son deuxième élément si bien que le sens n'apparaît pas de prime abord dans le terme *mò:re*.

De même, *kiló* 'kilomètre' ne peut prêter à confusion avec l'abréviation de 'kilogramme', les *Mosi* ne pratiquant pas la vente des denrées au poids ou, dans le cas contraire, utilisant le vocable français.

e) Il ne nous a pas été possible de déterminer si les substantifs ci-dessus possèdent un pluriel, sauf pour *móper* dont le pluriel est formé à l'aide de *-dāmba* (cf. ci-dessus page 7, para. e): *móperdāmbá*.

V – CONCLUSION

Nos recherches ont porté sur un corpus lexical de 1.296 mots ne comportant que des nominaux singuliers, des pronominaux et des verbaux à la forme infinitive.

Nous n'avons trouvé trace d'aucun emprunt pronominal, les 40 emprunts relevés comprennent 35 nominaux (substantifs et adjectifs), 2 verbaux et 3 adverbaux.

L'arabe, soit directement soit par le canal d'une autre langue négro-africaine, vient en tête des langues auxquelles le *mò:re* a emprunté: 21 mots, soit 52,50%, puis le français avec 11 mots, soit 27,50%, et enfin les langues négro-africaines avec 8 mots, soit 20%.

Il est curieux de constater que sur ces 40 emprunts relevés, 18 sont assimilés, soit 10

d'origine arabe, 5 d'origine négro-africaine et 3 d'origine française; et 22 ne le sont pas, soit 11 d'origine arabe, 8 d'origine française et 3 d'origine négro-africaine.

Nous trouvons peu d'emprunts négro-africains parmi les non assimilés, ce qui tendrait à démontrer l'ancienneté de la plupart de ces emprunts du mò:re à des langues négro-africaines.

Compte tenu du fait que quelques rares emprunts provenant d'autres langues négro-africaines que celles citées ci-dessus ont pu nous échapper, le pourcentage d'emprunts se révèle relativement faible en mò:re, soit 3,09% seulement.

Le mò:re, langue fortement structurée, semble donc être assez peu perméable au phénomène de l'emprunt.

BIBLIOGRAPHIE

- Labouret (H.), 'La langue des Peuls ou Foulbés', Collection MÉMOIRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE, no. 16, IFAN-Dakar, 1952.
- R. P. Prost (A.), 'La langue soñay et ses dialectes', Collection MÉMOIRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE, no. 47, IFAN-Dakar, 1956.
- R. P. Prost (A.), 'Contribution à l'étude des langues voltaïques', Collection MÉMOIRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE, no. 70, IFAN-Dakar, 1964.
- Yamba Tiendrebeogo, Larhallé Naba, HISTOIRE ET COUTUMES ROYALES DES MOSSI DE OUAGADOUGOU, rédaction et annotations de R. Pageard, chez le Larhallé Naba, Imprimerie Presses Africaines, Ouagadougou, 1964.